



DRT et imparfait : un exemple de traitement formel du temps

Jacques Jayez

► To cite this version:

Jacques Jayez. DRT et imparfait : un exemple de traitement formel du temps. Moeschler, J.;. Le Temps des événements, Kimé, pp.123-154, 1998. halshs-00157227

HAL Id: halshs-00157227

<https://shs.hal.science/halshs-00157227>

Submitted on 28 Jun 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 6

DRT et imparfait. Un exemple de traitement formel du temps

1. Introduction

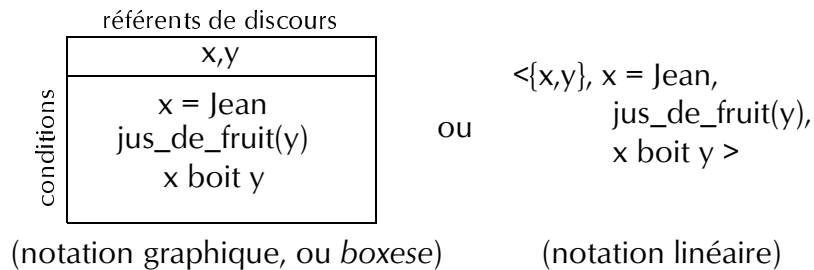
Dans ce chapitre, nous discuterons le problème de la représentation formelle des temps à partir d'un exemple limité, celui de certains emplois de l'imparfait en français. Notre but est de faire sentir concrètement au lecteur, sur un exemple, l'intérêt et les limites d'une approche formelle lorsqu'on s'attaque à un «vrai» problème de description, c'est-à-dire à un problème où les intuitions présentent une configuration complexe et où il n'est pas toujours possible d'utiliser des techniques toutes prêtes. Nous nous situerons essentiellement dans le cadre de la *Discourse Representation Theory* (DRT) de Kamp (Kamp 1981, Kamp & Reyle 1993) et de la *SDRT* (*Segmented DRT*) de Asher (1993), qui permet d'aborder le problème des relations discursives. L'approche de la DRT présente l'avantage d'être relativement simple et intuitive, et de permettre une représentation des phénomènes pertinents de manière naturelle. Nous laisserons de côté les problèmes formels complexes, tels que celui des ontologies temporelles (Blackburn et al. 1996, Kozłowska ici-même) ou des propriétés dynamiques de la DRT ou de cadres apparentés (van Eijck & Kamp 1997), ainsi que les problèmes de calcul de l'information temporelle (Renaud 1996). Nous commencerons par présenter rapidement la DRT et la SDRT dans la section suivante (2), en donnant quelques exemples élémentaires de traitement. La section 3 est consacrée à une analyse linguistique de certains emplois de l'imparfait, et comporte, en 3.3.2, un exemple de traitement en DRT.

2. Présentation de la DRT et de la SDRT

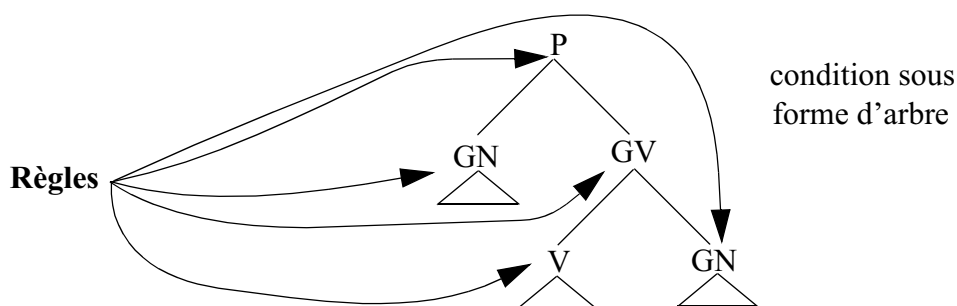
Les principes et de nombreuses applications de la DRT sont exposés très clairement dans (Kamp & Reyle 1993). On trouvera une présentation condensée de la SDRT par son principal inventeur dans (Asher 1996). Nous nous limiterons dans ce qui suit aux éléments essentiels à la compréhension du problème de l'imparfait. Nous ne présenterons donc pas le mécanisme d'attachement ni le moteur d'inférence, qui ne jouent aucun rôle significatif pour ce problème. En ce qui concerne les relations discursives, nous nous limiterons aux plus élémentaires, qui ne nécessitent pas le recours à des mises à jour de thème (*topic update*, *topic revision*).

2.1. La DRT

La DRT est une technique de représentation qui associe aux phrases d'un texte des *DRS* (*Discourse Representation Structures*). Une DRS se compose d'un ensemble fini de référents de discours et d'un ensemble fini de conditions. Intuitivement, pour les phrases simples, les référents de discours correspondent aux entités sur lesquelles porte la prédication verbale, et les conditions correspondent soit aux groupes nominaux soit aux verbes. Par exemple, la phrase *Jean boit un jus de fruit* serait représentée par une DRS de forme



Les conditions de la figure précédente sont la forme ultime (en logique élémentaire) des conditions. En fait, dans de nombreux systèmes de DRT, une condition est au départ une représentation syntaxique qui est transformée progressivement, par application de règles, jusqu'à l'obtention de formes logiques. Les règles s'appliquent soit aux représentations syntaxiques initiales, soit à des représentations intermédiaires. Elles peuvent s'appliquer à la totalité de la représentation ou à une de ses parties. C'est pourquoi on peut dire qu'une règle s'applique toujours à une sous-condition qui est une partie (propre ou impropre) d'une autre condition. Si les conditions ont la structure d'un arbre, cela signifie qu'une règle peut s'appliquer à n'importe quel sous-arbre, comme dans la figure suivante.



Puisque les DRS sont construites à l'aide de règles, la richesse expressive d'un système de DRT dépend de l'exactitude empirique de ces règles. La perspective la plus simple consiste à supposer qu'on part d'une proto-DRS, dont l'ensemble de référents de discours est vide, et dont la liste de conditions comprend uniquement une représentation syntaxique de la phrase (ou du syntagme) à traiter. Cette représentation peut être quelconque du moment

qu'elle distingue les catégories syntaxiques utilisées dans les règles de construction. Par exemple, *Jean boit un jus de fruit* pourrait être analysée par la forme :

$$[P [GN Jean] [GV [V boit] [GN [DET un] [N jus de fruit]]]]$$

Les règles suivantes permettent de transformer progressivement la DRS initiale. On applique les règles de construction de DRS jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de transformation possible.

– $DRS_0 = \langle \{ \}, [P [GN Jean] [GV [V boit] [GN [DET un] [N jus de fruit]]]] \rangle$,

– Quand on rencontre un nom propre n , on introduit un nouveau référent de discours α dans la DRS hiérarchiquement la plus haute, on introduit la condition $\alpha = n$ dans la DRS en cours de construction, et on remplace le nom propre par ce référent, soit :

$$DRS_0 \Rightarrow DRS_1 = \langle \{x\}, Jean = x, [P [GN x] [GV [V boit] [GN [DET un] [N jus de fruit]]]] \rangle.$$

– Quand on rencontre un GN de forme $[GN [DET un(e)] [N \Delta]]$, on introduit un nouveau référent de discours α dans la DRS en cours, on remplace le GN par α dans la condition analysée, et on introduit une nouvelle condition de forme $[N(\alpha) \Delta]$, soit:

$$DRS_1 \Rightarrow DRS_2 = \langle \{x, y\}, Jean = x, [P [GN x] [GV [V boit] [GN y]]]], [N(y) jus de fruit] \rangle.$$

– Quand on rencontre une sous-condition de forme $[N(\alpha) \beta]$ où β est un lexème, on la remplace par $\beta(\alpha)$ dans la DRS en cours, soit :

$$DRS_2 \Rightarrow DRS_3 = \langle \{x, y\}, Jean = x, [P [GN x] [GV [V boit] [GN y]]]], jus_de_fruit(y) \rangle.$$

– Quand on rencontre une phrase de forme $[P [GN x] [GV [V pred_{temps=\alpha}] [GN y_1] \dots [GN y_n]]]$, on la remplace par $pred_er(x, y_1 \dots y_n)_{temps=\alpha}$ dans la DRS en cours, soit :

$$DRS_3 \Rightarrow DRS_4 = \langle \{x, y\}, Jean = x, boire(x, y)_{temps=prés}, jus_de_fruit(y) \rangle$$

A ce stade, on a traité uniquement des informations non aspectuelles et non temporelles. La dernière phase consiste à déterminer l'aspect de la phrase et à éliminer les étiquettes temporelles $temps=\alpha$. Pour l'aspect, nous n'utiliserons pour le moment qu'une distinction événement/état, ce problème étant discuté dans la section 3. Nous adopterons la notation de Asher parce qu'elle est plus compacte. Nous ferons l'hypothèse que, à chaque prédication $pred_er(x, y_1 \dots y_n)$, on peut associer un type aspectuel événement ou état,¹ ce qui est concrétisé

1. Si l'aspect est déterminé compositionnellement à partir d'informations associées au verbe et aux GN sujet et complément(s) (Verkuyl 1993), cela implique qu'une représentation plus détaillée devra incorporer ce mécanisme compositionnel. Nous utilisons le terme *événement* comme synonyme de «non état». Sur les terminologies aspectuelles et les principaux tests utilisés, voir (Moens 1987, Binnick 1991, Verkuyl 1993).

dans la DRS par l'introduction d'un nouveau référent de discours e ou s . Les règles d'interprétation temporelle seront introduites plus loin, dans les définitions (9) et (10).

– Quand on rencontre une sous-condition de forme $\text{pred-er}(x, y_1 \dots y_n)_{\text{temps}=\alpha}$, on introduit un nouveau référent de discours e ou s suivant que la prédication $\text{pred-er}(x, y_1 \dots y_n)$ correspond à un événement ou à un état, on remplace la sous-condition par $e/s\text{-pred-er}(x, y_1 \dots y_n)$, et on applique les règles relatives à $\text{temps}=\alpha$, règles non spécifiées pour l'instant.

$$\text{DRS}_4 \Rightarrow \text{DRS}_5 = \langle \{x, y, e\}, \text{Jean} = x, e\text{-boire}(x, y)_{\text{temps}=\text{prés}}, \text{jus_de_fruit}(y) \rangle$$

La prédication $e\text{-boire}(x, y)$ est la prédication *principale* de DRS_5 . Plus généralement, on appelle prédication principale d'une DRS toute forme $e\text{-P}(x_1 \dots x_n)$ ou $s\text{-P}(x_1 \dots x_n)$ figurant dans la DRS mais pas dans une sous-DRS; e et s sont appelés l'événement et l'état principaux.

Pour les pronoms anaphoriques, l'usage est de substituer dans un premier temps au pronom un nouveau référent de discours, qui sera ensuite lié par une équation à un référent antérieur. Par exemple, pour le couple de phrases *Jean boit un jus de fruit; il a soif*, on obtiendra dans un premier temps une structure où le référent introduit n'est pas identifié : $\langle \{z\}, z =_a ?, \text{avoir_soif}(z) \rangle$. Ensuite, une procédure d'identification des anaphores pourra proposer des valeurs pour les référents non identifiés. Par exemple, elle proposera d'identifier x (Jean) et z . Le problème de l'identification des anaphores est bien entendu un problème général, indépendant de la nature de la DRT.

A côté des conditions simples, il existe des conditions dites *complexes* parce qu'elle créent des DRS au lieu de créer des structures prédictives. Les cas les plus connus concernent la quantification et la coordination (conjonction et disjonction par exemple). La quantification des GN est traitée en créant deux DRS associée au moyen d'une condition spéciale (dite *duplex condition* dans la terminologie de la DRT). Par exemple, pour les GN sujets, on aura la règle suivante :

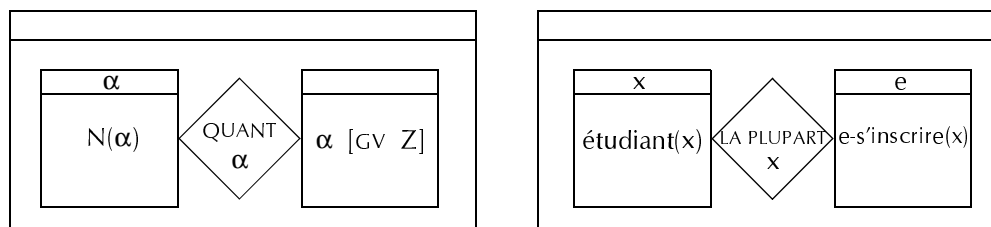
Soit une DRS K dans laquelle on rencontre une phrase de forme $[P \text{ } [GN \text{ } [DET \text{ } X] \text{ } [N \text{ } Y]] \text{ } [GV \text{ } Z]]$, où X est un quantificateur, on choisit un nouveau référent α , et on remplace P dans K par :

$$[X \alpha] [\langle \{ \alpha \}, N(\alpha) \rangle] [\alpha \text{ } [GV \text{ } Z]]]$$

Cette règle de construction utilise le schéma proposé par Heim (1982) pour la quantification, c'est-à-dire la distinction entre le quantificateur lui-même, qui correspond aux propriétés du déterminant, sa restriction (qui correspond au GN), et sa portée (la propriété qui est attribuée au GN). Ainsi, une phrase comme *La plupart des étudiants se sont inscrits* donnera lieu à la construction d'une condition complexe de forme :

$$[\text{la plupart } \alpha] [\langle \{ \alpha \}, \text{étudiant}(\alpha) \rangle] [\langle \{ \text{ }, s'inscrire(\alpha) \rangle]]$$

On remarquera que cette condition comprend un opérateur (le quantificateur) et deux sous-conditions (la restriction et la portée), d'où son statut de condition complexe. La représentation graphique intuitive des conditions complexes a la forme suivante.



Les objets formels obtenus sont interprétés ensuite dans des modèles selon des règles d'interprétation qui relèvent de la logique du premier ordre ou d'ordre supérieur et de la quantification généralisée. Ainsi, la condition complexe correspondant à *la plupart des N GV* sera satisfaite dans tout modèle où la majorité² des entités qui constituent la dénotation de N ont la propriété correspondant à GV, par exemple où la majorité des entités x qui constituent la dénotation de *étudiant()* ont la propriété P, avec P = il existe un événement d'inscription de x.

Jusqu'ici, les objets syntaxiques de départ sont des syntagmes ou des phrases et les seuls liens discursifs que nous avons rencontrés sont implicites : ils concernent les anaphores et sont exprimés par des équations entre référents de discours. Le but de la SDRT est précisément d'augmenter le pouvoir expressif de la DRT en lui permettant de tenir compte, dans certaines limites, de relations discursives plus riches. La différence entre DRT et SDRT se comprend mieux si on la formule en termes de *ressources d'information*. La DRT exploite les ressources propres à chaque phrase, ou ressources *locales*. Cela ne lui interdit pas de faire des prédictions sur des phénomènes non locaux. Par exemple, la DRT peut prédire que tel lien anaphorique, mettant en jeu deux phrases, est possible ou maladroît. De même, elle peut situer temporellement deux ou plusieurs événements/états introduits par des phrases distinctes. Mais cela se fait toujours en assemblant des informations qui ont été construites initialement avec les DRS, donc de manière locale. En SDRT, on peut, en plus des ressources locales, utiliser des ressources globales, c'est-à-dire concrètement des informations qui correspondent aux relations existant entre des DRS distinctes ou entre des blocs de DRS distinctes. En DRT, on peut assembler les informations internes de différentes DRS pour construire une relation entre (des éléments de) ces DRS. En SDRT on peut également assembler des informations globales qui concernent plusieurs (ensembles de) DRS en même temps.

2. Ou n'importe quelle proportion qu'on estime appropriée pour traduire *la plupart* adéquatement.

2.2. Les objets de la SDRT

Les objets formels de la DRT sont des DRS, des référents de discours et des conditions. Les objets formels de la SDRT vont être des SDRS et des conditions de discours ou *D-conditions*. De même que les conditions des DRS portent sur les référents de discours, les conditions (de discours) des SDRS portent sur des DRS, ou sur des SDRS par récursivité. Une condition de discours a une forme $R(\alpha, \beta)$, R étant une relation de discours³ telles que *EXPLICATION*, *ÉLABORATION*, *JUSTIFICATION*, *CAUSE*, $<_{\text{temp}}$ ⁴, et α et β des DRS ou des SDRS.

(1) **Définition (SDRS)** Une SDRS est tout objet de forme $\langle \{\alpha_1 \dots \alpha_n\}, CD \rangle$ où les α_i sont des DRS ou des SDRS et CD un ensemble de conditions de discours sur les α_i .

Le cas le plus simple est celui où l'on a une séquence de phrases $P_1 \dots P_n$, que l'on peut analyser comme une série de DRS correspondantes $K_1 \dots K_n$, connectées par des relations de discours. Naturellement, la définition 1 autorise *a priori* de très nombreux cas de figure. Par exemple, une SDRS peut être connectée (par des relations de discours) à plusieurs autres SDRS, et une SDRS «complexe», c'est-à-dire comprenant elle-même des SDRS, peut être connectée à une autre SDRS, simple ou complexe. Lorsqu'on a une simple DRS, comme dans la section 2.1, on la transforme, si nécessaire, en SDRS de façon triviale : si K est une DRS, on construit la SDRS $\langle \{K\}, \emptyset \rangle$. Par abus de langage, on continue à parler parfois de la SDRS « K ».

Dans ce chapitre, nous ne considérerons que des couples de phrases. L'appareil complexe des SDRS peut donc parfois être simplifié : les structures pertinentes ont alors la forme $\langle \{K_1, K_2\}, CD \rangle$, où K_1 et K_2 sont les DRS correspondant à la première et à la seconde phrase respectivement, et CD un ensemble de relations de discours sur $\{K_1, K_2\}$. Il n'y a donc pas de relation entre deux SDRS ou entre une DRS et une SDRS.⁵ Lorsqu'on regarde une SDRS, elle a une structure $\langle \{\alpha_1 \dots \alpha_n\}, CD \rangle$, CD étant un paquet de relations dont les α_i fournissent les arguments. On appelle *constituant* d'une SDRS $K = \langle \{\alpha_1 \dots \alpha_n\}, CD \rangle$ n'importe quel élément α_i . Considérons l'exemple suivant.

(2) Jean a pris un taxi (= P1) Il ne voulait pas être en retard. (= P2) Sa voiture était en panne (= P3)

Il existe au moins une interprétation de ce texte que l'on peut paraphraser ainsi : Jean a pris un taxi *parce qu'* il ne voulait pas être en retard et *parce que* sa voiture était en panne. Cet exemple est un exemple de structure «plate». A la

3. Voir les chapitres 7 et 13 pour une présentation et une discussion des relations de discours.

4. $<_{\text{temp}}(\alpha, \beta)$ signifie que l'événement principal de α précède celui de β , comme dans *Marie a poussé Paul, il est tombé*. L'utilisation des relations temporelles en SDRT est un problème délicat, comme on le verra à propos de l'imparfait. Notons simplement que rien ne s'oppose en principe à ce qu'elles soient utilisées pour élaborer des conditions de discours.

5. une telle structure simplifiée, dans laquelle on a seulement des relations sur des DRS est appelée *DRP*, *Discourse Representation Pair*.

première phrase P1, nous pouvons associer une DRS k_1 , notée [Jean a pris un taxi], qui donne une SDRS K_1 de forme $\langle [Jean a pris un taxi], \emptyset \rangle$. De même, on aura $K_2 = \langle [Il ne voulait pas être en retard], \emptyset \rangle$ et $K_3 = \langle [Sa voiture était en panne], \emptyset \rangle$ pour P2 et P3. On obtiendra alors la SDRS $\langle \{K_1, K_2, K_3\}, \{K_2 \text{ EXPLICATION de } K_1, K_3 \text{ EXPLICATION de } K_1\} \rangle$. Ce type de structure est pratiquement le plus simple qu'on puisse trouver : il consiste en un paquet de SDRS associées par des relations discursives. Pour des cas plus compliqués, il faut disposer d'un mécanisme d'attachement, qui repose lui-même sur des définitions précises des relations discursives.

2.3. Les relations discursives

Elles se répartissent en deux grandes familles, selon la distinction de Hobbs (1985): les relations *de contenu*⁶ et les relations *rhétoriques*. Les premières concernent les liens entre événements et/ou états, par exemple les liens causaux ou spatio-temporels. Les secondes concernent plutôt ce qui, dans d'autres terminologies (Roulet et al. 1985), est appelé *fonction interactive*, et comprennent, entre autres, l'explication, l'élaboration, ou la continuation. Parmi ces relations, certaines (l'explication, par exemple) apparaissent comme vraiment rhétoriques, alors que d'autres (continuation, narration) sont plus hybrides. La relation rhétorique la plus importante est dite *d-domination* ou *d-subordination*. En gros, un constituant K d-domine un constituant K' (K' est d-subordonné) à K lorsque K' contient plus d'information que K , ou, en termes de structures de traits (Carpenter 1992), K *subsume* K' .

(3) **Définition (d-domination)** K d-domine K' dans les deux cas suivants : (a) K' implique K , mais pas l'inverse, (b) si K et K' sont des DRS, chaque prédication principale⁷ de K' est subsumée par une prédication principale de K .

La condition (a) correspond à la relation traditionnelle de subsomption par addition d'information. Par exemple, *Pierre est allé à la gare* subsume *Pierre est allé à la gare en taxi*. La condition (b) correspond à celle de subsomption par spécification d'information. Par exemple, *Pierre s'est déplacé* subsume *Pierre est allé à la gare* (*aller à la gare* est un déplacement qui spécifie *se déplacer*).

Les constituants peuvent eux-mêmes se décomposer en constituants. Les *sous-constituants* d'un constituant K sont ses constituants plus les constituants de ses constituants, etc. Les sous-constituants *terminaux* de K sont les sous-constituants de K qui ne sont plus décomposables. K est *plus complexe* que K' si les sous-constituants terminaux de K contiennent plus d'événements principaux que

6. Nous avons évité la dénomination de *relation de cohérence*, utilisée par Asher. Les relations de cohérence comprennent *toutes* les relations qui interviennent dans la construction de la cohérence d'un texte, en particulier les relations dites *rhétoriques* (cf. Knott, 1996 sur l'analyse de la cohérence).

7. Rappelons qu'une prédication principale ne peut pas être enchâssée dans d'autres prédicats. Par exemple, ϕ ne donne lieu à aucune prédication principale dans x *croit que* y ϕ .

les sous-constituants terminaux de K' , ou si K comprend plus de constituants que K' .

On peut définir à partir des notions précédentes la relation rhétorique d'élaboration.

(4) **Définition (ÉLABORATION)** K est une ÉLABORATION de K' si (a) K est plus complexe que K' , et (b) K' d-domine K ou chaque événement principal mentionné dans K est une partie d'un événement principal mentionné dans K' .

Dans l'exemple suivant, P_2 peut être interprété comme une élaboration de P_1 .

(5) Jean a pris un taxi. (= P_1) C'était une Mercedes qui s'est révélée très rapide (= P_2)

Si nous interprétons P_2 comme *Le taxi que Jean a pris était une Mercedes qui s'est révélée très rapide*, nous avons la représentation suivante :

$K_2 = \langle \{x, y, e, e'\}, \{x = \text{Jean}, \text{taxi}(y), \text{Mercedes}(y), e\text{-prendre}(x, y), e'\text{-se_révéler_rapide}(y)\} \rangle$,

alors que P_1 sera simplement :

$K_1 = \langle \{x, y, e\}, \{x = \text{Jean}, \text{taxi}(y), e\text{-prendre}(x, y)\} \rangle$

On vérifie que K_2 est plus complexe que K_1 . K_2 contient les deux événements principaux correspondant à *prendre* et à *se révéler rapide*, tandis que K_1 ne contient qu'un événement, correspondant à *prendre*. D'autre part, K_1 d-domine K_2 (c'est le cas a de la définition 3). Un cas particulièrement important d'élaboration est celui où l'on mentionne un événement qui représente un épisode d'un scénario complexe, comme dans *Paul est allé au zoo. Il a vu des singes*, où *Il a vu des singes* est une partie de l'événement complexe *aller au zoo*.⁸

Lorsqu'il est impossible d'assigner à un enchaînement une relation discursive, l'enchaînement est «incohérent». Ce terme ne signifie pas un défaut de la pensée ou de l'expression, mais, de manière beaucoup plus neutre, l'impossibilité, pour un mécanisme de reconnaissance, de construire une relation entre les deux termes de l'enchaînement. La réussite ou l'échec dépend évidemment des ressources et de la sensibilité du mécanisme.

2.4. Le mécanisme d'attachement

Le rôle d'un tel mécanisme est de déterminer à quel constituant on doit rattacher la suite du discours. Il repose sur la notion de constituant *ouvert*. Intuitivement, un constituant est dit *ouvert* si c'est le dernier à avoir été introduit (donc la dernière phrase dans une suite de phrases) ou s'il est élaboré ou expliqué par le dernier constituant à avoir été introduit. Nous nous limiterons dans ce chapitre à des exemples simples, où l'attachement est intuitivement transparent, et la question de la procédure d'attachement optimale ne nous concernera pas.

8. En ce sens, il semble qu'une définition des sous-événements en termes d'événement préparatoire, ou d'état résultant, comme dans Moens (1987) ne soit pas suffisante, et qu'il faille envisager en plus les relations entre un script et ses parties.

2.5. Traitement des temps

L'énoncé du problème général est simple : étant donné une suite de phrases, comment se combinent les informations locales (associées à chaque phrase en particulier), générales (principes pragmatiques, connaissances de sens commun) et globales (relations de discours) dans la construction d'une *interprétation* ? Une interprétation sera un ensemble maximal de propositions prouvables à partir d'informations locales, générales et globales. Les temps verbaux relèvent de l'information locale, mais les principes qui en régissent l'effet interprétatif sont globaux. Nous renvoyons à (Lascarides & Asher 1991, Lascarides & Oberlander 1993, Lascarides & Asher 1993a,b) pour une présentation des principales techniques. Moeschler (ici-même, chapitres 7 et 13) discute le statut de ces approches.

Tous les principes et règles ont une des deux formes suivantes :

$$E \rightsquigarrow C,$$

$$N(E \Rightarrow C)$$

$E \rightsquigarrow C$ note l'implication non-monotone qui va d'une expression E à une conclusion C . $N(E \Rightarrow C)$ note l'implication nécessaire rigide : dans toutes les situations possibles, E implique C , ou, nécessairement, E implique C . Pour illustrer la différence, supposons qu'on ait un couple de phrases correspondant aux deux DRS $K1$ et $K2$. On peut faire plusieurs hypothèses sur la relation de discours entre $K1$ et $K2$. Ces hypothèses correspondent dans certains cas à différents niveaux d'information. Au niveau le plus bas, on trouve des hypothèses qui demandent très peu d'information pour être déclenchées.

Un exemple simple d'hypothèse à information basse (en fait, nulle) est fourni par la règle pour la relation de CONTINUATION.

$$(6) \text{ Définition (Continuation) } K = \langle \{K1, K2\}, CD \rangle \rightsquigarrow \text{CONTINUATION}(K1, K2) \in CD$$

Cette règle dit que, lorsque la SDRS K comprend les deux DRS/SDRS $K1$ et $K2$ dans cet ordre, $K2$ est par défaut une CONTINUATION par rapport à $K1$. Il faut bien comprendre que de telles règles par défaut ne sont pas descriptives (= statistiques), mais informationnelles. La règle **Continuation** ne dit pas que la plupart des couples de phrases sont liées par une relation de CONTINUATION, mais que, si l'on ne sait rien sur un couple de phrase, on peut toujours admettre, dans l'attente d'informations plus précises, qu'il y a une relation de CONTINUATION entre elles. Les règles à information basse peuvent être annulées par des règles plus spécifiques, selon le *Penguin Principle*,⁹ que nous renommerons ici **Spécificité**.

$$(7) \text{ Définition (Spécificité) } \text{Si } A \Rightarrow B, A \rightsquigarrow \neg C, B \rightsquigarrow C, \text{ alors } \neg C$$

9. Ainsi nommé parce qu'il correspond à un exemple célèbre dans l'histoire de la logique non-monotone : par défaut les oiseaux volent. Les pingouins ne peuvent absolument pas voler. Tweety est un oiseau, donc, par défaut, il vole, mais comme c'est un pingouin, il ne vole pas.

Ce que dit Spécificité, c'est que lorsque deux règles non-monotones conduisent à deux conclusions opposées (C et $\neg C$), on applique celle dont l'antécédent est le plus précis des deux (ici A), en ce sens qu'il implique l'autre. Naturellement, lorsque les deux antécédents sont incomparables, les deux règles peuvent en théorie s'appliquer et donner lieu à une interprétation contradictoire. Nous verrons un peu plus bas sur un exemple comment **Spécificité** s'applique.

Nous allons commencer par un traitement très sommaire de l'imparfait, qui nous servira à illustrer quelques notions simples de la SDRT. Ensuite, dans la section 3, nous aborderons la description de l'imparfait de façon moins schématique. L'ontologie que nous utilisons se réduit à des états (s, s' , etc.), des entités non statives ou événements (e, e' , etc.), et des repères temporels (R, R' , etc.), qui sont simplement des intervalles. Nous notons $x < y$ le fait que x débute avant y et $x \subseteq y$ le fait que $\text{début}(x) \geq \text{début}(y)$ et $\text{fin}(x) \leq \text{fin}(y)$. La constante S désigne le «moment» d'énonciation, que nous traiterons comme un intervalle. Analysons à titre d'exemple l'enchaînement suivant.

(8) Paul entra. Marie téléphonait

Admettons pour le moment que les contraintes sur le passé simple¹⁰ et l'imparfait sont les suivantes.

(9) **Définition (PS)** Lorsqu'on rencontre un passé simple $e-\phi_{\text{temps=ps}}$ ou $s-\phi_{\text{temps=ps}}$, on introduit dans la DRS la condition $e < S$ ou $s < S$.

(10) **Définition (IMP)** Lorsqu'on rencontre un imparfait $e-\phi_{\text{temps=imp}}$ ou $s-\phi_{\text{temps=imp}}$, on introduit dans la DRS un repère temporel R , une équation anaphorique $R =_a ?$, et deux contraintes $R < S$ et $R \subseteq e$ (ou s).

Remarquons que **IMP** ne dit pas que e ou s est antérieur au moment d'énonciation. Tout ce que l'on peut déduire de **IMP** c'est que le début de e/s , étant $\leq$ au début de R , lui-même antérieur à S , est antérieur à S : autrement dit, e/s débute dans le passé mais ne se termine pas forcément dans le passé. Dans une phrase comme *Quand je suis entré il y a deux minutes, Marie téléphonait*, rien n'indique que Marie ait à l'heure actuelle terminé son coup de téléphone.

La représentation de (8) est :

10. Le traitement retenu par Kamp et Reyle (1993) est Reichenbachien jusqu'à un certain point. Ils utilisent la point de référence R de Reichenbach comme une commodité, puis introduisent (593 sqq.) une autre notion liée à la perspective. Si l'on devait adopter un traitement Reichenbachien, la représentation du passé simple demanderait qu'on introduise un événement e et un point de référence R tels que : (a) e et R soient simultanés, (b) R soit antérieur à S . Nous n'avons pas adopté ce point de vue pour deux raisons. D'abord, l'analyse de Reichenbach est problématique en tant que telle (cf. Vet 1980, Moeschler 1994, Vetters 1996 pour quelques unes des critiques adressées à l'hypothèse). Par exemple, Reichenbach considère le passé simple et l'imparfait comme relevant de la même formule $E, R - S$ (e concomitant avec R antérieur à S). Il les distingue par leur comportement aspectuel : le passé simple renvoie à un point et l'imparfait à une durée. Cette solution se révèle trop simple pour expliquer les différences observées. D'autre part, l'hypothèse du point de référence R n'est vraiment utile que pour certains temps (les temps composés ou surcomposés). Comme elle paraît insuffisante pour rendre compte des différences aspectuelles et temporelles fines, nous en ferons l'économie dans ce chapitre.

$$K = \langle \{ \langle x, e1 \rangle, \{ x = \text{Paul}, e1\text{-entrer}(x), e1 < S \} \rangle, \langle \{ y, e2, R \}, \{ y = \text{Marie}, e2\text{-téléphoner}(y), R =_a ?, R < S, R \subseteq e2 \} \rangle \rangle, CD \rangle$$

Pour parfaire cette représentation, il faut identifier le référent de R et préciser le contenu de CD (l'ensemble des relations de discours). La solution la plus simple pour résoudre $R =_a ?$ est de poser $R = e1$, ce qui correspond à l'interprétation intuitive : Paul entra alors que Marie téléphonait. La relation de discours qui s'applique par défaut est CONTINUATION. Supposons qu'au lieu de (8), on ait (8').

(8') Paul entra. Il voulait parler à Marie

A côté de la lecture de simultanéité simple (Paul entra alors qu'il voulait parler à Marie), il existe une lecture causale : Paul entra parce qu'il voulait parler à Marie. Cette lecture causale n'est pas obtenue par une modification de la règle d'interprétation **IMP** pour l'imparfait, mais par un ajustement de CD. Par exemple, les deux règles suivantes peuvent être utilisées en SDRT (EvP(K_i) désigne l'événement principal de la DRS/SDRS K_i).

(11) **Définition (Explication)** $K = \langle \{ K1, K2 \}, CD \rangle \wedge \text{CAUSE}(\text{EvP}(K2), \text{EvP}(K1)) \in CD$
 $\leadsto \text{EXPLICATION}(K1, K2) \in CD$

(12) **Définition (Explication Contre Continuation)** $\neg(\text{EXPLICATION}(K, K') \Rightarrow \neg \text{CONTINUATION}(K, K'))$

Explication dit simplement que la relation de discours EXPLICATION est par défaut introduite lorsque l'événement principal de la seconde DRS/SDRS est une cause de celui de la première.¹¹ La règle **Explication Contre Continuation** dit que poser une relation d'EXPLICATION interdit de poser une relation de CONTINUATION entre les mêmes DRS/SDRS. Supposons que la représentation de (8') soit :

$$K = \langle \{ \langle x, e1 \rangle, \{ x = \text{Paul}, e1\text{-entrer}(x), e1 < S \} \rangle, \langle \{ y, z, e2, R \}, \{ y =_a ?, z = \text{Marie}, e2\text{-vouloir}(y, \langle \{ e4 \}, \{ e4\text{-parler_à}(y, z) \} \rangle), R < S, R =_a ?, R \subseteq e2 \} \rangle \rangle, CD \rangle$$

Si nous résolvons les deux équations en $=_a ?$ par $y = x = \text{Paul}$ et $R = e1$, et que nous considérons que $e2$ est la cause de $e1$, **Explication** s'applique. Théoriquement, **Continuation** s'applique aussi. Mais on remarque que l'antécédent de **Explication** implique celui de **Continuation**, donc, par **Spécificité**, le résultat est celui de **Explication**.

Nous allons maintenant nous tourner vers des configurations linguistiquement plus complexes, où l'imparfait apparaît sans que son rôle comme marque de simultanéité soit aussi clair. La question que nous aborderons est la suivante : dans ces emplois, y a-t-il encore simultanéité, et pouvons-nous nous contenter d'une règle simple comme la règle **IMP** ci-dessus ?

3. Les emplois de l'imparfait comme marque du passé

11. Nous n'introduisons pas ici de condition sur l'ordre temporel. C'est un point abondamment discuté par ailleurs dans cet ouvrage.

Il est évidemment impossible de présenter l'ensemble des théories sur l'imparfait et le passé simple qui seraient pertinentes pour mieux comprendre les positions en présence.¹² Dans ce chapitre, nous nous occuperons exclusivement de l'imparfait dit «temporel», en laissant de côté les imparfaits dans les conditionnelles et d'autres types d'imparfaits.¹³ Rappelons d'abord les deux propriétés de l'imparfait temporel les plus souvent mentionnées. La première est son caractère «anaphorique», ainsi nommé parce que la référence temporelle de la phrase à l'imparfait est construite par rapport à un autre événement, qu'il s'agit de reconstituer (cf. Berthonneau & Kleiber 1993, pour une exploitation récente de ce thème). La règle **IMP** est une règle anaphorique en ce sens : on introduit dans la DRS un référent de discours événementiel, auquel on cherche un précurseur. En droit, la valeur anaphorique et la valeur de simultanéité (qui correspond au $e' \subseteq e$ de **IMP**) sont distinctes : on pourrait imaginer que l'on reconstitue un événement e' qui aurait lieu après ou avant l'événement e , et pas pendant. La seconde propriété est aspectuelle et concerne le caractère imperfectif¹⁴ de l'imparfait : alors que le passé simple et le passé composé semblent renvoyer à des événements complets, l'imparfait semble (parfois) décrire un événement en train de se produire.

Dans des exemples comme (8), ces deux propriétés sont tout à fait compatibles : Paul entre pendant que (anaphore) Marie est en train de (imperfectivité) téléphoner. La propriété d'imperfectivité peut expliquer la thèse selon laquelle le temps «n'avance pas» avec l'imparfait. Ce lien entre imperfectivité et stagnation temporelle se perçoit même dans l'approche de Kamp et Rohrer (1983), qui ne fait pas une très grande place aux distinctions aspectuelles. Kamp et Rohrer utilisent une règle qu'on peut traduire ainsi dans le cadre adopté dans ce chapitre.

(13) (**Kamp & Rohrer**) Lorsqu'on rencontre un imparfait, on introduit, dans la DRS concernée, un état s , correspondant au prédicat principal à l'imparfait, et deux contraintes $s < S$ et $s \subseteq e$, e étant le dernier événement correspondant à un événement principal du discours au passé simple.

On remarque que cette conception est anaphorique car elle suppose le recours à un événement e précédemment introduit, pour «caler» l'imparfait. D'autre part, la caractérisation de l'imparfait comme un état englobant crée une imperfectivité possible : l'état peut se continuer après la fin de l'événement.

12.Nous renvoyons à (Maire-Reppert 1990), (Sthioul 1995) et (Vetters 1996) pour des descriptions récentes de l'imparfait.

13.C'est le cas des imparfaits dits *préludiques* (*J'étais Platini et je te tirais un coup franc*) et *hypochoristiques* (*Il était bien coquin ce petit chaton*). Nous renvoyons à (Sthioul, ici-même, chapitre 9) pour une proposition d'analyse. Berthonneau et Kleiber (1994) ont étudié de leur côté l'imparfait de politesse (*Qu'est-ce qu'elle voulait cette dame ?*).

14.Ce terme est quelque peu malheureux, car nous soutiendrons plus loin que certains imparfaits narratifs sont pleinement des imparfaits, alors qu'ils n'ont intuitivement rien d'imperfectif. Nous l'utiliserons provisoirement, faute de mieux.

La plupart des descriptions récentes de l'imparfait enregistrent depuis Guillaume (1929) une tension entre la propriété d'imperfectivité et l'existence d'imparfaits dits «narratifs»,¹⁵ comme dans les deux exemples suivants.

(14) Le lendemain, Paul téléphonait à Marie

(15) D'après les informations en notre possession, le hold up commença à neuf heures. Les braqueurs entraient tranquillement dans la banque, déserte vers cette heure-là. Ils se faisant remettre la recette du guichet principal en menaçant le caissier d'un pistolet, et se précipitaient vers une moto, garée juste en face, à bord de laquelle ils prenaient la fuite.

Dans ces deux exemples, les événements mentionnés sont présentés comme s'étant produits plutôt que comme en train de se produire. De plus, alors que (14) est clairement anaphorique, puisque *le lendemain* fournit le point de référence, le statut de (15) à cet égard est loin d'être évident. Dans les sections suivantes, nous étudierons le statut de l'imperfectivité, et nous proposerons une hypothèse qui permet d'homogénéiser dans une certaine mesure le traitement des exemples du type (8) et des exemples du type (14)-(15). Nous rejoignons ainsi les analyses de ceux qui, à la suite de Guillaume et Wilmet, mettent l'accent sur des propriétés internes de l'imparfait plutôt que sur une quelconque affinité anaphorique.

3.1. L'insuffisance de la règle IMP

La règle **IMP** (10) semble à même de rendre compte des variations d'interprétations intuitives entre des exemples comme (8) et (14). Dans (8), l'interprétation préférée est celle où Marie était en train de téléphoner lorsque Paul est entré. Dans (14), l'interprétation préférée est celle où, à un certain moment qui se situe «le lendemain», Paul commence à téléphoner à Marie. On peut appeler ces deux interprétations, par commodité, interprétation *progressive* et interprétation *inchoative*. Comme la règle **IMP** demande simplement que $R \subseteq e/s$, R peut coïncider ou non avec le début de e ou s . Dans certains cas, nos connaissances du monde rendent plus ou moins vraisemblables l'interprétation progressive ou inchoative. Par exemple, l'interprétation de (16) ne peut pas être quelque chose comme «Quand j'ai ouvert le robinet, l'eau a commencé à jaillir du tuyau et a peut-être continué après». Cela est dû au fait que *ouvrir le robinet* est un événement télique possédant un résultat bien identifiable (le robinet est ouvert). C'est seulement lorsque ce résultat est obtenu que l'eau peut jaillir du tuyau. Le début de l'événement-repère, qui, en lui-même, ne conduit pas au résultat, ne peut donc être postérieur ou simultané au début du processus à l'imparfait (le jaillissement). Les conditions de la règle **IMP** ne seraient pas remplies si l'on voulait forcer cette interprétation. En effet, la règle demande que l'événement correspondant au jaillissement (e dans la règle) inclue l'événement-repère correspondant à l'ouverture du robinet (R dans la règle). En revanche, si l'on utilise le passé

15. Vetters (1996, pp. 126-128) fournit une synthèse extrêmement claire des propriétés de l'imparfait narratif. Pour plus de détail sur l'usage français, il renvoie lui-même à (Muller 1966) et (Tasmowski 1985).

composé pour mettre en relief le résultat, la période qui correspond à l'état résultant peut être considérée comme incluse dans la période correspondant au jaillissement, d'où la possibilité d'interpréter (17) de manière causale (l'ouverture du robinet cause le jaillissement).

(16) Quand j'ai ouvert le robinet, l'eau jaillissait du tuyau

(17) Quand j'ai eu ouvert le robinet, l'eau jaillissait du tuyau

Bien qu'elle autorise une certaine souplesse dans l'interprétation, la règle **IMP** a deux défauts majeurs.

1. Elle ne permet pas de comprendre la différence entre imparfait et autres temps du passé dans certains contextes. Par exemple, bien que (18) et (19) fassent référence à la même séquence d'événements, certains locuteurs percevront probablement une différence.

(18) Une fois le robinet ouvert, l'eau a jailli du tuyau

(19) Une fois le robinet ouvert, l'eau jaillissait du tuyau

2. Le deuxième problème de la règle concerne la distinction télélique/atélique.¹⁶ Rappelons que les états sont atéliques, tandis que les événements peuvent être atéliques ou téléliques. Dans le premier cas, ils sont souvent nommés *processus* ou *activités*, dans le second parfois *événements* tout court, parfois (aussi) *accomplissements* et *achèvements* selon la terminologie de Vendler (1967). Il faut noter qu'une même construction peut avoir suivant les cas une interprétation télélique ou atélique. Par exemple, *lire le livre* est télélique dans (20) et atélique dans (21).

(20) Paul a lu le livre en deux heures

(21) Paul a lu le livre pendant deux heures

Lorsque nous dirons qu'un événement est télélique (atélique), cela signifiera que nous considérons l'interprétation télélique (atélique) de la construction associée à l'événement dans l'interprétation d'une phrase. Dire qu'un événement est télélique (atélique) ne signifie donc pas forcément qu'il est intrinsèquement télélique (atélique), mais peut signifier qu'il possède intrinsèquement la *possibilité* d'être interprété comme télélique (atélique). Lorsqu'il est nécessaire de préciser nous dirons qu'un événement est *potentiellement* télélique (*lire le livre*) ou *intrinsèquement* télélique (*marcher jusqu'à la plage*).

La règle **IMP** prédit, incorrectement, que des phrases comme (22) seront naturelles.

(22) Quand je suis entré, Paul buvait ??la bouteille

En effet, on peut imaginer, par exemple, que Paul a commencé à boire avant mon entrée et qu'il continuera après. Il y a donc inclusion de l'événement d'entrée dans l'événement correspondant à *Paul buvait la bouteille*. D'une

16. Sur cette distinction, cf. Binnick 1991, Verkuyl 1993, Krifka 1992 et 1995, et Kozłowska (ici-même, chapitre 10).

manière générale, la règle **IMP** s'applique incorrectement lorsque l'événement à l'imparfait est un accomplissement intrinsèquement télique.

(23) Quand je suis entré, Paul lisait mon roman

(24) Quand je suis entré, Paul lisait ??complètement mon roman

Dans (23), on a une interprétation atélique possible (cf. *Paul a lu mon roman pendant des heures*), alors qu'elle est moins naturelle dans (24) (cf. *Paul a lu complètement mon roman en/??pendant deux heures*). Comment faut-il interpréter de telles observations?

3.2. Imparfait et contraintes aspectuelles

De Swart (1997) a proposé d'associer à l'imparfait une restriction de sélection aspectuelle. Elle utilise une ontologie fondée sur les propriétés de clôture de certains opérateurs, dans la tradition de Link (1983). Les deux notions essentielles sont celles de *divisibilité*¹⁷ et de *cumulativité*.

(25) **Définition (Divisibilité, Cumulativité)** Un type σ est *divisible* par rapport à une relation «être une partie de» si et seulement si, pour toute entité de type σ , chaque partie de la même entité est de type σ . Un type est *cumulatif* par rapport à une opération de combinaison si et seulement si, lorsqu'il s'applique à deux entités, il s'applique à leur combinaison.

Par exemple, les parties d'une activité de course sont des activités de course (divisibilité). Si on juxtapose deux entités décrite par *Marie a couru*, on obtient une entité décrite par *Marie a couru* (cumulativité).¹⁸ De telles notion ont été discutées dans la plupart des travaux récents sur l'aspectualité (cf. Derzhansky 1995, Piñón 1995 pour un état de la question). Les types des états et événements atéliques sont à la fois divisibles et cumulatifs. Les types des événements téliques ne sont ni divisibles ni cumulatifs : aucune partie de *boire la bouteille* n'est de type *boire la bouteille*, deux événements décrits par *boire la bouteille* ne forment pas un événement de ce type par juxtaposition. De Swart fait l'hypothèse que le profil aspectuel de l'imparfait sélectionne les états ou les processus, donc les non téliques. Cette hypothèse a un double avantage. D'abord, elle rend directement compte du caractère maladroite de (22) et (24), puisque, dans ces deux cas, on a des événements *intrinsèquement téliques*, qui ne sont par définition ni des états ni des processus. D'autre part, moyennant un mécanisme de *coercion*, elle permet un traitement clair de cas résistants, tels que les imparfaits habituels. Cependant, il subsiste trois difficultés.

Alors que les accomplissements ne sont pas bons avec l'imparfait dans certaines phrases, certains achèvements sont meilleurs.

17. Le terme d'*homogénéité* est aussi utilisé pour cette propriété (cf. son application à l'imparfait dans Anscombe 1992). Nous éviterons de l'employer ici pour ne pas créer de confusion avec l'emploi qu'en fait de Swart dans son article.

18. Il faut bien comprendre que les propriétés de divisibilité et de cumulativité sont *toujours* relatives aux relations et opérations par rapport auxquelles elles sont définies. Sur ce problème, voir Landman 1989 et surtout, pour les questions aspectuelles, Derzhansky 1995.

(26) Au moment où je suis arrivé, le soleil disparaissait derrière la montagne

(27) Ils atteignaient le sommet au moment à l'instant où je les ai aperçu

On s'attendrait à ce que de telles phrases soient aussi marquées que (22) et (24), si c'est la télicité qui est peu compatible avec l'imparfait. Une réponse possible à ce type d'objection consisterait à reprendre l'idée de Smith (1991, 75) que les achèvements sont compatibles avec l'imperfectivité chaque fois qu'on se trouve dans une langue capable de présenter les étapes préliminaires d'une culmination. Cela est confirmé par le fait que les achèvements strictement ponctuels (les *points* dans la terminologie de Moens 1987)¹⁹ ne sont pas heureux avec l'imparfait dans une interprétation non itérative (29). Le contraste dans (28) fait apparaître l'existence ou l'inexistence d'étapes préliminaires.

(28) Nous avons atteint le sommet/??sursauté en quelques secondes

(29) Au moment où j'arrivais, Pierre, surpris, ??sursautait

Cependant, la raison pour laquelle ce mécanisme de sauvetage est interdit aux accomplissements reste mystérieuse. Après tout, si l'imparfait est essentiellement axé sur le point de vue imperfectif, comme le propose Smith, en quoi la télicité des accomplissements bloquerait-elle davantage ce point de vue que celle des achèvements ? Une difficulté du même ordre existe pour certaines constructions intrinsèquement téliques. Par exemple, *détruire le mur* devrait être classé comme tel.

(30) Il détruisit le mur ??pendant quelques minutes, puis s'arrêta

(31) Il détruisit le mur en quelques minutes

(32) Les ouvriers ont arrêté de détruire le mur parce qu'il n'étaient pas payés²⁰

Mais *détruire le mur* accepte l'imparfait.

(33) Quand je suis arrivé, les ouvriers détruisaient le mur

Un problème analogue existe apparemment avec *construire le mur* ou *traverser la cour*.

La deuxième difficulté est que, dans les imparfaits narratifs, il y a, au contraire une préférence pour les événements téliques. Il a été remarqué que les séquences narratives du type (15) n'admettent que difficilement des événements atéliques. Ainsi la variante (34) de (15) est moins heureuse que le texte original.

(34) D'après les informations en notre possession, le hold up commença à neuf heures. Les braqueurs entraient tranquillement dans la banque, déserte vers cette heure-là. Ils se faisant remettre la recette du guichet principal en menaçant le caissier d'un pistolet. Ils ??courageaient (**atélique**) alors, et prenaient la fuite sur une moto garée juste en face.

19. Sur l'ontologie propre aux achèvements, cf. (Piñón 1997).

20. Binnick (1991, 177) relève, parmi les 7 tests courants pour les achèvements, que ceux-ci ne peuvent être employés comme compléments de *to stop* (arrêter) qu'avec une valeur d'habitualité. Ce test semble assez stable, et il ne caractérise pas *détruire le mur* comme un achèvement. Les autres tests non plus, mais ils sont plus fragiles.

La dernière difficulté concerne le comportement coréférentiel ou anaphorique de l'imparfait, souvent noté dans les études récentes. La thèse de l'anaphoricité de l'imparfait revient à dire que l'imparfait a besoin, pour être pleinement naturel, d'une indication temporelle explicite ou d'un point de repère reconstituable, à partir d'un segment précédent de texte ou de discours, ou à partir d'inférences. Cette thèse est défendue par exemple par Tasmowski (1985) ou par Molendijk (1990, 1994). Nous renvoyons à (Berthonneau & Kleiber 1993) pour une présentation d'ensemble.²¹ D'une manière très générale, l'imparfait n'est pas naturel lorsqu'aucune période de référence n'émerge clairement, comme, par exemple, dans (35).

(35) Après que Marie est arrivée, Paul est parti/??partait

(36) Au moment où Marie est arrivée, Paul partait

La façon dont on pourrait rendre compte de tels contrastes avec seulement un typage aspectuel n'est pas claire. Si l'imparfait accepte les accomplissements, pourquoi (35) serait-il bizarre ? Dans la section suivante, nous proposons de maintenir l'idée d'un véritable profil aspectuel de l'imparfait, donc l'orientation générale de l'hypothèse de Swart, mais en donnant à la notion d'aspect une couleur informationnelle plus marquée.

3.3. Une hypothèse informationnelle

Plutôt que de recourir à des restrictions de type aspectuel fondées sur la *référence*, nous proposons d'assigner à l'imparfait un certain scénario informationnel, qui contraint la manière dont les entités temporelles sont caractérisables par l'imparfait. Les contraintes aspectuelles référentielles, ainsi que le caractère anaphorique de l'imparfait apparaissent alors comme des *conséquences* de ce scénario, et pas comme des propriétés de base.

3.3.1 Présentation intuitive

Nous allons d'abord expliquer intuitivement l'hypothèse proposée. Elle consiste à prendre au sérieux la thèse traditionnelle de l'imperfectivité de l'imparfait, mais à la présenter sous un angle classificatoire ou informationnel plus marqué. Guillaume avait très clairement caractérisé l'imparfait comme la marque d'une vision *sécante* (Guillaume 1929, p. 61), c'est-à-dire d'une vision qui sépare les deux perspectives de la réalité et du devenir. Par exemple, dans *Marie téléphonait*, Marie a déjà commencé à téléphoner (réalité) et va continuer à téléphoner (devenir). Smith (1991) s'appuie sur une distinction générale en termes

21. On notera cependant qu'il est très difficile de découper les différentes approches de façon ferme et claire. Par exemple, dans la revue proposée par Berthonneau et Kleiber, on pourrait trouver l'attribution à Ducrot (1979) d'une thèse anaphorique un peu simplifiante. De même, la position de Tasmowski ne se réduit pas à postuler l'anaphoricité, etc. Enfin, certains auteurs (Wilmet 1996) voient dans l'anaphoricité un ensemble d'observations hétérogènes dues à des facteurs aspectuels et temporels qui n'ont rien à voir en eux-mêmes avec l'anaphore. La position défendue dans ce chapitre est analogue : l'«anaphoricité» est dérivée des propriétés aspectuelles de l'imparfait.

de *points de vue aspectuels* pour catégoriser différents temps dans différentes langues. Le point de vue *imperfectif* correspond au fait qu'on ne donne pas d'information sur les bornes d'une entité temporelle, mais seulement sur son intérieur. L'imparfait français, dans certains de ses usages, est clairement imperfectif. Par exemple, *Marie courait* peut être décrit de la manière suivante : la phrase classifie l'intérieur d'une entité temporelle comme étant du type descriptif correspondant. Cela n'implique pas, comme on l'a vu pour les exemples du type (17), que l'on ne puisse pas interpréter une phrase à l'imparfait comme s'appliquant au début de l'événement total. Mais, dans ce cas, il s'agit d'une inférence et pas d'une information présentée directement par la phrase.

On a vu, à propos des exemples (26) à (29), la différence entre les achèvements ponctuels, qui n'aiment guère l'imparfait, et les achèvements avec phase préliminaire, qui l'acceptent mieux. L'hypothèse de Smith, selon laquelle l'imparfait peut se greffer sur la phase préparatoire, n'explique pas pourquoi la même stratégie est interdite dans le cas des accomplissements. Dans (Jayez 1996), il est proposé de prendre en compte pour les entités temporelles le paramètre de l'héritage du type par les parties. En gros, certaines constructions téliques produisent des entités temporelles qui ne peuvent pas transmettre leur type à leurs parties, ce qui se détecte par le fait que les verbes «aspectuels» (Freed 1979) tels que *commencer*, *finir*, *être en train de* sont bizarres quand on les applique à ces entités en excluant toute lecture itérative.

(37) Paul a commencé à/fini de/était en train de ??marcher jusqu'à la plage/??lire le livre en deux heures/??transpercer le mur de part en part/??réfléchir pendant une heure

D'autres constructions intrinsèquement téliques ne donnent pas lieu au même phénomène.

(38) Paul a commencé à/fini de/était en train de détruire le mur

Quelles que soient les raisons qui expliquent cette différence,²² elle peut elle-même expliquer pourquoi la distribution constatée pour l'imparfait ne correspond pas à la distinction télique/atélique ou (état + processus)/autres entités temporelles. Soit x une entité temporelle de type σ . Si l'on admet que certains usages de l'imparfait demandent qu'on prélève une partie propre intérieure de x ayant le même type, cela ne sera possible que si (i) l'entité x a des parties et (ii) elle peut transmettre σ à chacune de ses parties. Pour ces usages, les achèvements ponctuels ne seront pas adéquats, puisqu'ils ne satisfont pas à la condition (i), cf. (29), et les téliques qui n'autorisent pas la transmission du type aux parties

22. Voir (Jayez 1996, Glasbey 1996, Bonami 1997, Naumann & Piñón 1997) pour une discussion de ces phénomènes ou de phénomènes apparentés. Le fait que des constructions *potentiellement* téliques acceptent les verbes aspectuels n'est guère significatif, parce qu'on pourrait toujours dire que, quand elles sont compléments d'un verbe aspectuel, ces constructions ont une interprétation atélique. C'est un point qui n'est pas suffisamment discuté dans (Jayez 1996).

de l'entité temporelle ne seront pas adéquats non plus, puisqu'ils ne satisfont pas à la condition (ii), cf. (22).

Dans le cas des téléques sans transmission de type, la seule partie qui possède le type de l'événement total est l'événement total lui-même. De tels téléques ne seront utilisables que dans des usages où on ne cherche pas à prélever une partie propre de l'événement. C'est le cas dans les narrations où l'on utilise l'événement dans sa globalité. Il faut vraiment un contexte très particulier pour fabriquer une narration avec des parties propres intérieures d'événements, comme le montre (39).

(39) Paul a aperçu Marie. Immédiatement, il est sorti/??a été en train de sortir pour la rejoindre

Dans une narration, la seule manière de légitimer l'imparfait est d'éviter une lecture comme celle de (39). Dans le cas d'un atélique, cela semble impossible puisque les atéliques autorisent la transmission de leur type global à leurs parties. Cependant, il existe des imparfaits narratifs portant sur des atéliques, comme le suivant.

(40) Les suspects pénétraient dans la gare vers vingt heures (**télique**). Ils discutaient avec leur complice (**atélique**) et s'engouffraient dans une voiture garée à l'extérieur (**télique**)

Il y a apparemment deux hypothèses possibles pour expliquer des emplois de ce genre.

- L'imparfait sélectionne un événement télique construit à partir de l'événement de discussion associé à *discuter* et du résultat de cette discussion (prise de décision).
- La phrase à l'imparfait ne donne pas accès à un événement télique. Simple-ment, pour que l'imparfait soit possible dans le registre narratif, il faut considérer qu'il dénote la totalité de l'événement (ou de l'état), ce qui évite l'effet signalé à propos de (39).

Un argument en faveur de la deuxième hypothèse est la possibilité d'avoir des atéliques en fin de narration, sans qu'on ait vraiment l'indication d'un résultat dans une phrase suivante.

(41) La délégation israélienne arrivait en premier, suivie quelques minutes après de l'émissaire américain et de la délégation palestinienne. Les deux délégations refusaient d'abord de discuter ensemble, et on devait se contenter de consultations bilatérales avec l'émissaire. Cependant, au bout de deux heures de palabres et sous la pression de l'émissaire, les deux délégations assouplissaient leur position, et discutaient directement ensemble

Comment, dans ces conditions, expliquer les observations du type (34) ? Vandeloise (1987) a noté que les verbes de *manière de déplacement*, tels que *marcher*, *courir*, *sauter*, etc. ne comportent aucune directionnalité. On peut courir en tous sens, sans résultat particulier. La remarque peut être élargie à tous les verbes qui indiquent une manière de réaliser un certain type d'activité, par exemple *chuchoter* par rapport à une activité de communication verbale ou *rêver* par

rapport à l'activité mentale en générale. Il faudrait faire ici une analyse détaillée qui dépasse les ambitions de ce chapitre. De tels verbes ne sont pas très bons dans les narrations séquentielles, c'est-à-dire celles qui présentent des épisodes successifs.

(42) Paul a ??couru/couru vers Marie, puis il a embrassé Marie/l'a embrassée

(43) Quand Paul a vu qu'on le suivait, il a ??couru/s'est mis à courir

Il est donc possible que les anomalies créées par ces verbes, quelle qu'en soit la cause, n'aient rien à voir avec l'imparfait. Dans les narrations non séquentielles ou *capsulaires* (de Saussure, 1997 et ici-même, chapitre 11), ces verbes sont plus naturels, y compris à l'imparfait.

(44) Cet après-midi là, notre héros s'en donna à cœur joie. Il courut, sauta, escalada à qui mieux mieux, et termina complètement épuisé

(45) Cet après-midi là, notre héros s'en donnait à cœur joie. Il courait, sautait, escaladait à qui mieux mieux, et terminait complètement épuisé

Les données présentées ne permettent donc pas d'affirmer que l'imparfait introduirait une contrainte spécifique sur le type de télicité des verbes dans les narrations. Toutefois, les exemples comme (46), variante d'un exemple de Tasmowski, montrent que la situation est un peu plus complexe.

(46) Vers vingt heures, il eut un malaise. Sa femme ??appelait à l'aide

(47) Vers vingt heures, il eut un malaise. Sa femme appelait à l'aide et réussissait à faire venir un voisin

Il est difficile de dire que *appeler à l'aide* ne comporte pas l'idée d'un résultat potentiel. En fait, l'imparfait narratif utilisé dans des narrations séquentielles n'admet que des narrations «closes», celles où on a l'impression qu'aucun événement n'est en attente de résultat, ce qui est le cas dans (47), mais pas dans (46). La perception d'une narration comme close ou pas est évidemment une question empiriquement trop complexe pour être discutée ici. Nous ferons l'hypothèse que l'imparfait, dans les narrations séquentielles, est utilisé essentiellement dans des compte rendus, reportages, récits journalistiques, qui tous construisent des narrations closes. Il y aurait donc une spécialisation de l'imparfait narratif en termes de *registre* (Ghadessy 1996).

Reste le cas des imparfaits habituels tels que (48).²³

(48) A cette époque, Paul allait (souvent) voir sa mère

Ils ne posent pas de problème insurmontable, si on raisonne en termes de type. La phrase (48) dit que la période considérée est du type *Paul va (souvent) voir sa mère*. Il existe donc une période du même type dont la période considérée est une partie (peut-être impropre). Le seul point à noter concerne le typage: il doit être conçu de manière suffisamment générale pour accepter des tendances, habitudes, dispositions, propriétés génériques, etc. Mais cela n'est pas propre à

23. Sur les phrases habituelles en général, voir (Kleiber 1987)

l'imparfait. On aurait également des présents, comme dans *A notre époque, les petits commerces disparaissent*, ou des passés simples, comme dans *Durant toute cette période, Paul alla (souvent) voir sa mère*.

L'hypothèse que nous venons de présenter revient à dire que l'imparfait dénote tout événement/état qui peut hériter du type d'un autre événement/état dont il constitue une partie (propre ou impropre). Nous allons la formuler plus précisément, dans le cadre de la DRT. Nous montrerons ensuite qu'elle permet de rendre compte de plusieurs propriétés associées à l'imparfait, sans avoir besoin d'imaginer à chaque fois un lien particulier entre l'imparfait et cette propriété.

3.3.2 Traitement en DRT

Puisque l'imparfait est sensible à la transmission du type, il faut pouvoir faire référence à celui-ci. Le type n'est pas indiqué par la prédication principale d'une DRS. Nous admettrons qu'il est déterminé par l'ensemble des marques linguistiques de la phrase, moins le temps. Ainsi, dans *Marie téléphonait*, le type est déterminé par *Marie téléphoner* et dans *Marie téléphone pendant deux heures*, par *Marie téléphoner pendant deux heures*. Pour distinguer ce type d'autres types (type aspectuel, type de télicité, etc.), nous le nommerons *type descriptif*, en abrégé t.d. Formellement, le type descriptif associé à une DRS est l'ensemble des informations qui ne concernent pas le temps.²⁴

(49) **Définition (Type descriptif)** Si K est une DRS pour une phrase P , le type descriptif de K est l'ensemble des informations qui ne sont pas introduites par le traitement du temps de P .

Comme on l'a indiqué à propos des imparfaits d'habitude, il faut que la transmission du t.d. soit assez large. Du point de vue de l'interprétation des DRS²⁵, il y a deux possibilités. Dans des phrases non habituelles, le t.d. est simplement partagé. Par exemple, *Paul marchait* sera représenté par:

$$K = \langle \{x, e, R\}, \{x = \text{Paul}, e\text{-marcher}(x), R < S, R \subseteq e, R\text{-marcher}(x)\} \rangle$$

Dans cette représentation le repère R est simplement doté des mêmes propriétés que l'événement dont il fait partie, e . Pour une phrase comme *Paul va souvent voir sa mère*, la représentation proposée dans (Kamp & Reyle 1993) est extensionnelle.²⁶ Elle utilise la traditionnelle structure tripartite mentionnée plus haut à la page 4.

24. Le problème général de la portée des opérateurs temporels et aspectuels est discuté dans (de Swart 1997).

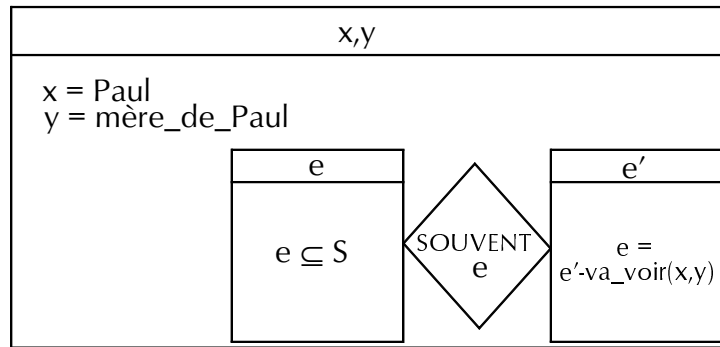
25. Rappelons qu'en DRT l'interprétation logique consiste à plonger les objets du langage de la DRT (les DRS) dans un modèle moyennant des règles d'interprétation.

26. Pour une analyse des rapports entre les adverbes de quantification et la quantification généralisée, voir (de Swart 1991). Nous avons malheureusement pris connaissance de l'article d'A. Bonomi (1997) trop tard pour le discuter dans ce chapitre. Bonomi propose entre autres choses d'associer la lecture progressive et la lecture habituelle du passé imperfectif en italien à la même forme logique, ce qui est consonant avec l'hypothèse présentée ici.

[QUANT souvent R] [RESTRICTION $R \subseteq S$] [PORTÉE *Paul va voir sa mère*]

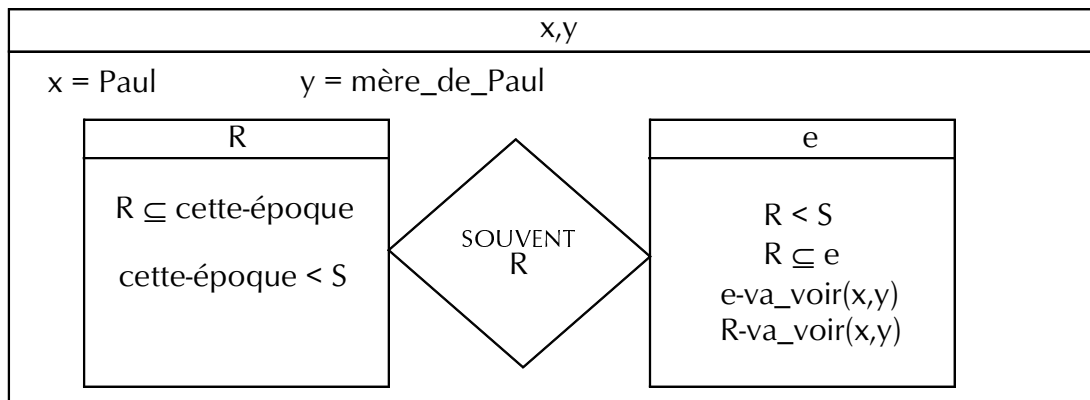
La proposition *Paul va voir sa mère* est vérifiée sur un nombre de périodes contemporaines²⁷ telles que l'emploi du quantificateur *souvent* est approprié. Nous pouvons, comme nous l'avons fait en général dans ce chapitre, considérer directement les entités temporelles événements/états, sans passer par des temps. La phrase a alors la représentation suivante.

$K = \langle \{x,y\}, \{x = \text{Paul}, y = \text{mère_de_Paul}, [\text{SOUVENT } e] [\langle \{e\}, \{e \subseteq S\}] [\langle \{e'\}, \{e = e'\text{-va_voir}(x,y)\}] \rangle] \rangle$



Malheureusement, l'adaptation à l'imparfait se passe mal. Supposons qu'on dise simplement que le repère R doit partager avec e' la même information, on obtient pour (48) :

$K = \langle \{x,y\}, \{x = \text{Paul}, y = \text{mère_de_Paul}, [\text{SOUVENT } R] [\langle \{R\}, \{R \subseteq \text{cette-époque}, \text{cette-époque} < S\}] [\langle \{e\}, \{R < S, R \subseteq e, e\text{-va_voir}(x,y), R\text{-va_voir}(x,y)\}] \rangle] \rangle$



La lecture obtenue n'est pas intuitive. Elle pose (i) qu'il existe un certain nombre d'intervalles contemporains de la période dénotée par *cette époque*, (ii) que ce nombre justifie l'emploi de *souvent*, (iii) que ces intervalles sont inclus dans des événements où Paul va voir sa mère et sont des intervalles où Paul va voir sa mère. L'imparfait est en quelque sorte «distribué» sur l'ensemble des repères

27. En fait, il faudrait imposer des conditions supplémentaires pour éviter d'avoir des enchâssements: si Paul vient voir sa mère aujourd'hui, pendant une heure, il existe une infinité de périodes incluses dans cette heure qui sont susceptibles de vérifier la restriction de la structure tripartite. Il est clair cependant que la phrase *Aujourd'hui, Paul vient souvent voir sa mère* n'est pas appropriée si Paul n'est venu qu'une fois.

temporels. L'interprétation intuitive de (48) est plutôt qu'il existe une période passée où Paul allait souvent voir sa mère et qu'elle constitue une partie (propre ou impropre) d'une période où Paul va souvent voir sa mère. La représentation obtenue et l'interprétation intuitive sont extensionnellement équivalentes dans le cas de (48), mais la différence apparaît dans des exemples comme *A cette époque, Paul allait ??plusieurs fois voir sa mère*. Cette phrase est maladroite pour deux raisons. D'abord, à cause de *à cette époque*, l'interprétation narrative séquentielle est quasiment impossible. L'interprétation narrative capsulaire demanderait de toute façon une relation d'élaboration, donc un autre environnement textuel.²⁸ Reste l'interprétation non narrative. Cette interprétation revient à dire qu'il existe plusieurs parties d'événements décrits par *Paul aller voir sa mère*. Elle est peu naturelle parce qu'en général on ne fait pas référence à des parties d'événements, sauf si on les localise, comme on le verra plus loin, mais plutôt à des événements. L'hypothèse de représentation que nous sommes en train d'examiner distribue elle aussi l'imparfait sur des parties d'événements. Si elle était correcte, on devrait trouver (48) bizarre, ce qui n'est pas le cas. Cette observation constitue donc un argument contre cette hypothèse.

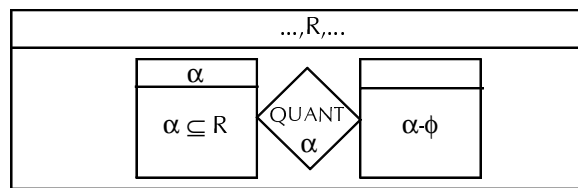
L'observation suggère que l'interprétation habituelle d'un temps peut être une interprétation par période, et non une interprétation absolue. Il a été abondamment noté, dans la littérature sur les génériques et sur les indéfinis, que les propositions génériques ou habituelles/dispositionnelles ne se comprennent que sous certaines conditions contextuelles. Par exemple, *Paul est souvent désagréable avec Jean* ne se comprend que par rapport aux situations où Paul et Jean sont ensemble ou communiquent. Mais, en plus, les habitudes et dispositions peuvent être transitoires et sont donc interprétées comme valant pour des périodes, à la différence des génériques absolus comme *Les chats chassent les souris*. Nous ne pouvons pas analyser ici les différents facteurs qui président au choix d'un type d'interprétation (par période ou absolue). Nous nous contenterons de dire en quoi consiste une interprétation par période, dans le cas d'une phrase habituelle, et comment l'imparfait se greffe sur une telle interprétation.

(50) **Définition (Interprétation par période)** Une interprétation par période pour

28. Une narration séquentielle ordonne normalement les événements par leur début. Des marques comme *à cette époque* en position de thème repèrent la totalité de l'événement et non pas son début, ce qui crée un conflit avec la narration séquentielle. On peut comparer :

(a) L'affaire Stavisky éclata. *A cette époque*, Daladier ??démissionna (*A cette époque* thème)
 (b) L'affaire Stavisky éclata. *C'est à cette époque* que Daladier démissionna (*A cette époque* rhème)
 (c) L'affaire Stavisky éclatait en 34. ??*A cette époque/C'est à cette époque* que Daladier démissionnait

une phrase habituelle a la structure suivante :



où α est une variable pour les entités temporelles (événements, états, repères) et R la période considérée.

Cette définition est tout à fait traditionnelle. Elle place simplement l'appartenance à la période considérée (R) dans la restriction ($\alpha \subseteq R$). Dans la portée, on mentionne le fait qu'une prédication de forme $\alpha-\phi$ intervient dans la structure informationnelle.

L'étape suivante consiste à remplacer la notion de prédication principale, qui est trop simple, par la suivante.

(51) **Définition (Entité temporelle principale)** Soit K une DRS. L'entité temporelle principale de K est un référent de discours α de type événement, état, ou repère temporel tel que:

- si K est une DRS ne contenant aucune DRS complexe, α est l'événement, état ou repère temporel principal de K ,
- si K est une DRS contenant une DRS complexe du type (50), α est la période R .

Nous modifions à présent la règle **IMP** (10) de la manière suivante.

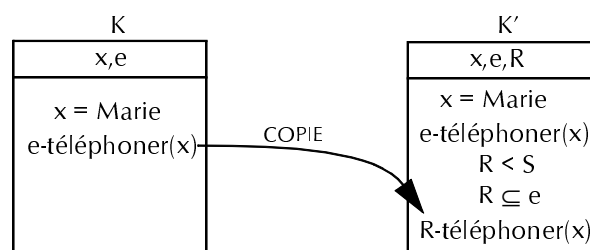
(52) **Définition (IMP1)** Lorsqu'on rencontre un imparfait dans la construction d'une DRS K , on termine d'abord la construction de K . Puis, on remplace K par une DRS K' telle que:

- les référents de discours de K' sont ceux de K augmentés d'un nouveau référent R ,
- si α est l'entité temporelle principale de K , K' contient les deux contraintes $R < S$ et $R \subseteq \alpha$,
- K' contient une copie de l'information mentionnant α dans K , dans laquelle α est remplacée par R , ainsi que toute autre information figurant dans K .

A titre d'illustration, nous appliquerons la définition (52) à trois exemples.

D'abord un exemple simple atélique, comme l'imparfait de (8), *Marie téléphonait*.

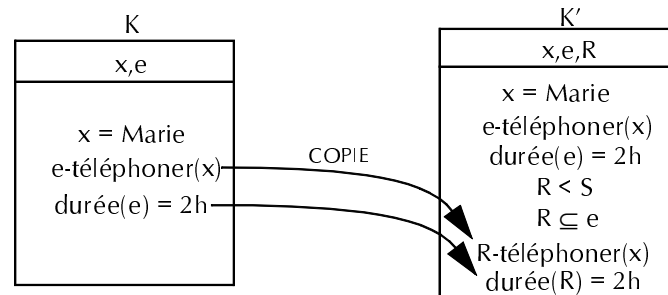
(53) *Marie téléphonait*



Pour (53), la construction est très simple, puisqu'on copie seulement l'information prédictive sur e . Etant donné que e est atélique, n'importe quelle partie propre ou impropre de e peut vérifier son t.d. L'imparfait narratif utilise la partie impropre, c'est-à-dire e lui-même. Il est également possible de donner une lecture

habituelle de (53), mais nous donnerons un exemple plus intéressant en (55). Les exemples intrinsèquement téléliques donnent lieu au même genre de construction.

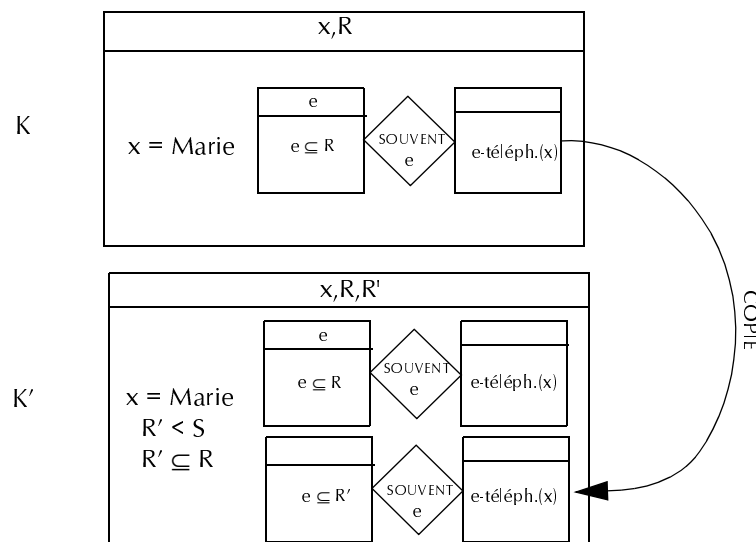
(54) *Marie téléphonait pendant deux heures*



On remarque que $R = e$ est la seule possibilité puisqu'il est requis que R soit une partie de e de même durée avec le même t.d. On rencontre ici le problème de l'individuation des événements (Davidson 1980, chapitre 8). Si Marie a passé deux heures à téléphoner et, simultanément, à prendre des notes, la prise de note est un événement qui constitue (temporellement) une partie de l'événement décrit par *Marie téléphoner pendant deux heures*. Cependant, le t.d. permet de dissimiler les deux événements. Il est possible que le t.d. ne permette pas toujours de distinguer deux événements/états pourtant distincts, par exemple si Marie donne deux coups de téléphone en même temps à deux personnes différentes en utilisant deux appareils. Pour traiter ce type de problème, il faudrait renforcer les critères d'individuation des entités temporelles, mais nous n'aborderons pas cette question ici.

Enfin les phrases habituelles donnent lieu à une copie des conditions complexes.

(55) *Marie téléphonait souvent*



Ici, on considère d'abord une période R où Marie téléphone souvent, puis une sous-période R' qui est caractérisée par la même information, copiée de la première DRS.²⁹

Ces exemples n'illustrent que l'aspect lexical du traitement de l'imparfait, et ne mettent en jeu que des contraintes de DRT. L'interaction avec les propriétés discursives justifierait le passage à la SDRT. Prenons l'exemple du couple (46)-(47). Nous avons fait l'hypothèse que, dans une narration séquentielle, l'imparfait narratif demandait que le texte soit clos, c'est-à-dire que la séquence des entités temporelles débouche sur un événement ou un état qui n'appelle pas nécessairement de continuation. Concrètement, cela implique, que si nous avons une succession d'épisodes et un imparfait narratif, le texte ne sera cohérent que si l'on a un épisode de clôture. Techniquement, la contrainte est beaucoup moins facile à exprimer que ce que nous avons proposé pour les schémas de DRT. En effet, dans l'idéal, il faudrait que nous gardions la trace de tous les épisodes précédant (dans le texte) l'épisode de clôture. Cela peut être réalisé par une procédure qui isole le squelette narratif séquentiel d'une SDRS. D'autre part, il nous faudra un mécanisme de propagation qui empêche de considérer un texte comme cohérent si (i) il comporte un imparfait narratif, (ii) il a une structure de narration séquentielle, (iii) il ne comporte pas d'épisode de clôture. Un tel mécanisme représente une extension significative de la SDRT, puisqu'il ajoute une procédure d'évaluation différée de la cohérence discursive. Faute de place, nous ne discuterons pas ce point davantage dans ce chapitre.

3.4. Les propriétés dérivées

Pour terminer, nous argumenterons en faveur du caractère second de deux propriétés attribuées à l'imparfait, l'anaphoricité et le caractère rhématique et «essentiel» (Ducrot 1979, 1983). Nous laisserons de côté le problème de la durativité de l'imparfait, qui nous semble elle aussi être plutôt un effet de sens dérivé qu'une propriété intrinsèque.³⁰

3.4.1 L'imparfait anaphorique ?

Berthonneau et Kleiber (1993) rappellent trois types d'observation en faveur de la thèse anaphorique.

1. Il est difficile de commencer un récit par une phrase à l'imparfait isolée. Ainsi de l'exemple de Ducrot (1979) *La France s'appelait la Gaule*.
2. Une autre observation (du même type, à notre sens) est qu'une phrase au passé composé comme *Paul a parlé à Marie* a une interprétation complète alors qu'il manque quelque chose dans *Paul parlait à Marie*.
3. Il est impossible ou difficile d'employer l'imparfait dans une question sans reprise en *quand*, selon une observation de Tasmowski (1985) : ??*Quand Jean épousait-il Marie* ?³¹

29. Le fait que les mêmes marqueurs d'événements (e) servent dans les deux conditions complexes n'est pas problématique, puisqu'en DRT les référents de discours sont locaux à la DRS dans l'univers de laquelle ils figurent.

30. Pour une perspective différente, voir (He 1997).

31. Berthonneau et Kleiber montrent que cette observation n'est pas absolument stable. L'analyse des exemples nous entraînerait trop loin.

Si, comme nous l'avons proposé, l'imparfait non narratif sélectionne l'intérieur d'un événement, les observations 2 et 3 apparaissent comme une conséquence de cette propriété. En effet, dans ce type de cas, la paraphrase par *être en train de* est possible, et on observe que l'existence d'un repère est souhaitable pour cette tournure «progressive».

(56) Marie sera ??en train de prendre l'avion

(57) Demain, à la même heure, Marie sera en train de prendre l'avion

D'une manière générale, la sélection de l'intérieur d'un événement n'est pas naturelle, sauf si l'on veut indiquer un repère précis. En effet, quelle raison aurait-on de mentionner l'intérieur d'une entité plutôt que l'entité elle-même, si ce n'est d'utiliser le type (descriptif) de l'entité pour caractériser un repère ? Ainsi, dans (58), la tournure progressive est bizarre, si la question est conçue comme concernant l'occurrence de l'événement *déplacer le module*.

(58) Dans votre plan, à quel moment est-ce que nous déplaçons/#sommes en train de déplacer le module ?

La valeur attribuée l'imparfait suffirait donc à expliquer les observations de type 2 et 3, sans qu'il soit besoin de conférer à ce temps une anaphoricité propre. On ne peut pas expliquer l'observation 1 exactement de la même manière parce qu'il y a des cas où l'imparfait est tout à fait naturel.

(59) Voilà, je crois que j'ai répondu à votre question. Elle était très intéressante d'ailleurs

(60) A - Que devient Paul?

B - Il travaillait à la FNAC, mais il a démissionné

Dans le cas d'états proches (cas de (59) et (60)), on imagine facilement un repère temporel tel que *il y a quelques jours, semaines, mois*. Mais pourquoi serait-il plus difficile d'imaginer un repère tel que *il y a longtemps* dans le cas d'un fait historique aussi connu que *La France s'appelait la Gaule* ? En fait, la différence nous paraît relever plutôt de la construction du repère. Dans le cas de (59) et (60), on peut imaginer un repère qui concerne le locuteur et/ou l'interlocuteur, ce qui produit des interprétations telles que *Au moment où j'ai entendu votre question, je l'ai trouvée très intéressante* ou *La dernière fois que j'ai vu Paul, il travaillait à la FNAC*. Rien de tel n'existe pour *La France s'appelait la Gaule*. De toute façon, la variation observée ne confirme pas la thèse de l'anaphoricité de l'imparfait.

Il nous semble également difficile d'analyser l'anaphoricité de l'imparfait au moyen de la contrainte de *méronymie* proposée par Berthonneau et Kleiber (1993). Cette contrainte dit que l'événement à l'imparfait doit être une partie de la situation ou événement complexe qui sert de repère temporel. Par exemple dans *Paul attrapa une contravention. Il roulait trop vite, rouler trop vite* serait une partie de *attraper une contravention*. Dans d'autre cas (*Paul entra. Marie téléphonait*), une phrase (*Paul entra*) donne accès à un cadre spatio-temporel et l'imparfait renvoie à une partie de ce cadre. Cette hypothèse n'est pas suffisam-

ment discriminante. De manière générale, elle échoue à expliquer pourquoi les imparfait renvoyant à des épisodes d'un script sont souvent bizarres.

(61) Paul dîna au restaurant. Il ??consultait le menu

Cet exemple devrait être naturel, puisqu'il obéit au même modèle que celui de la contravention : *consulter le menu* est une partie de *dîner au restaurant*.³² D'autre part, des exemples bizarres comme *Les voleurs pénétrèrent dans la gare. ??Ils se concertaient* devraient être systématiquement sauvés : conformément à l'exemple du téléphone, on pourrait dire que l'imparfait renvoie à une partie d'un cadre spatio-temporel introduit par *Les voleurs pénétrèrent dans la gare*. La notion de cadre spatio-temporel est tellement vague qu'il sera difficile de ne pas l'employer systématiquement, à moins d'imposer des restrictions qui ressemblent beaucoup à celles utilisées dans certaines thèses anaphoriques où la notion de méronomie n'intervient pas (Molendijk 1990, 1994).

3.4.2 L'imparfait comme temps classificatoire

Comme Ducrot (1979, 1983) l'a montré, on a souvent l'impression qu'une phrase à l'imparfait prédique une certaine propriété de la totalité d'une période-thème.³³ Si l'imparfait caractérise une période de manière homogène, il sera peu naturel si, intuitivement, l'événement mentionné apparaît comme relativement mineur par rapport à la période (ce qui est noté par le #), comme, par exemple, dans (62).

(62) L'année dernière, Paul #venait/est venu me voir

Les deux interprétation possibles pour cette phrase correspondent à la reconstruction d'une date (par exemple, *L'année dernière, à la même époque, Paul venait me voir*) ou à une valeur dispositionnelle (*Paul était dans des dispositions telles qu'il venait me voir l'année dernière*). Une remarque semblable s'applique aux imparfaits habituels qui caractérisent la «disposition» d'une période comme on l'a vu plus haut.

Comme on l'a remarqué dans la section précédente, il est difficile de mentionner l'intérieur d'une entité temporelle comme un objet indépendant. En réalité, c'est l'entité prise dans sa totalité qui pourrait constituer un tel objet. La mention de l'intérieur a donc le plus souvent une fonction de caractérisation : on dit d'une certaine période ce qu'elle «est» (type descriptif). Il n'est dès lors pas étonnant que la préférence pour la rhématisation aille vers le groupe sujet-verbe-complément(s), qui porte le t.d., tandis que le repère joue le rôle de thème. Cela dit, l'hypothèse de Ducrot nous semble capturer un aspect essentiel de l'imparfait :

32. On voit très bien en revanche que l'exemple n'est pas anaphorique, au sens traditionnel, et qu'il ne relève pas non plus d'une narration séquentielle. La seule manière de le sauver serait une interprétation capsulaire, comme en (45). Mais il faudrait de toute façon un repère (pour localiser temporellement le dîner) et une énumération.

33. Anscombe (1992) a proposé une analyse intéressante de la différence imparfait/passé composé à partir de cette idée.

sa capacité à *classifier* un repère temporel. Kleiber (1987) a observé³⁴ que la caractérisation rhématique de (Ducrot 1979) prédit incorrectement l'acceptabilité de phrases comme *Marie dansait pendant deux heures* dans une interprétation non habituelle. En fait, cette phrase est également possible dans une narration, et son inacceptabilité dans l'interprétation imperfective est liée, selon notre hypothèse, à la non transmission du type. L'observation pose plutôt le problème de la nature du thème dans les narrations séquentielles. Celui-ci semble être un moment qui marque le début d'un épisode de la narration, comme dans *A ce moment là/Aussitôt après, Marie dansait pendant deux heures*.

4. Conclusion

La description proposée ici est bien entendu partielle, puisqu'elle ne s'intéresse qu'à certains emplois. Si notre hypothèse est correcte, elle suggère deux conclusions d'ordre général. D'abord, il est possible de refléter des phénomènes aspectuels fins à l'aide d'une ontologie et d'un cadre formels simples. Même si cette représentation formelle est, comme c'est le cas ici, peu ambitieuse, elle oblige à rendre précises les notions intuitives ou à constater qu'on ne sait pas le faire. On a vu notamment comment un traitement des imparfaits narratifs requiert d'autres outils que ceux qui sont proposés en SDRT. Deuxièmement, la description d'un phénomène de signification requiert qu'on sache *modulariser* les contraintes qu'on emploie dans cette description. Par exemple, nous avons proposé de distinguer une contrainte sémantique rigide qui correspond à la définition (52) de l'imparfait, et une contrainte plus générale, suivant laquelle faire référence à l'intérieur d'un événement/état demande une localisation temporelle de la partie dénotée. C'est cette deuxième contrainte qui serait responsable des propriétés dérivées (anaphoricité, caractère rhématique et classificatoire) de l'imparfait. Il nous semble utile de pouvoir ainsi distinguer et articuler les phénomènes qui relèvent du mode de référence, et ceux qui concernent l'usage qui est fait de ces possibilités référentielles. Nous verrons une application similaire de ce principe dans l'analyse procédurale du passé composé (chapitre 8).

Références

- ANSCOMBRE J.C. (1992), «Imparfait et passé composé : des forts en thème/propos», *L'information Grammaticale* 55, 43-53.
- ASHER N. (1993), *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.
- ASHER N. (1996), «L'interface pragmatique-sémantique et l'interprétation du discours», *Langages* 123, 30-50.
- BERTHONNEAU A.-M. & KLEIBER G. (1993), «Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait, un temps anaphorique méronomique», *Langages* 112, 55-73.

34.Cf. également (Berthonneau & Kleiber 1993), qui discutent, plus en détail, le même point.

- BERTHONNEAU A.-M. & KLEIBER G. (1994), «Imparfais de politesse : rupture ou cohésion ?», *Travaux de Linguistique* 29, 59-92.
- BINNICK R.I. (1991), *Time and the verb. A guide to tense and aspect*, Oxford, Oxford University Press.
- BLACKBURN P., GARDENT C. & DE RIIKE M. (1996), «On rich ontologies for tense and aspect», dans Seligman I. & Westerståhl D. (éds), *Logic, language and computation*, Stanford, CSLI Publications, 77-92.
- BONAMI O. (1997), «The aspectual impact of French locative goal PPs», dans Drewery A., Kruijff G.-J. M. & Zuber R. (éds), *Proceedings of the 2nd ESSLI Student Session*, 35-44.
- BONOMI A. (1997), «Aspect, quantification and when-clauses in Italian», *Linguistics and Philosophy* 20, 469-514.
- CARPENTER B. (1992), *The Logic of Typed Feature Structures*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DAVIDSON D. (1980), *Essays on Actions and Events*, Oxford, Clarendon Press.
- DERZHANSKY I. A. (1995), *Groups and Eventualities : A Theory of Aspectuality*, thèse de Ph.D., Université d'Edimbourg.
- DUCROT O. (1979), «L'imparfait en français», *Linguistische Berichte* 60, 1-23.
- DUCROT O. (1983), «L'imparfait en français», dans Hausmann F.I. (éd.), *Studies in Descriptive Linguistics*, vol. 9, Heidelberg, Julius Groos Verlag, 25-44.
- VAN EIICK I. & KAMP H. (1997), «Representing discourse in context», dans van Benthem I., ter Meulen A. (éds), *Handbook of Logic and Language*, Amsterdam, Elsevier, 179-237.
- FREED A. (1979), *The Semantics of English Aspectual Complementation*, Dordrecht, Reidel.
- GHADESSY M. (1996) (éd.), *Register Analysis*, Londres, Pinter Publishers.
- GUILLAUME G. (1929), *Temps et verbe*, Paris, Champion.
- HE R.Y.O. (1997), «Vers une nouvelle vue d'ensemble des aspects en français», *Cahiers de Grammaire* 22, 127-153.
- HEIM I. (1982), *The Semantics of Indefinite and Definite Noun Phrases*, Thèse de Ph.D., Université du Massachussets, Amherst.
- HOBBS J. (1985), «On the coherence and structure of discourse», rapport technique CSLI-85-37, Center for the Study of Language and Information, Université de Stanford.
- KAMP H. (1981), «A theory of truth and semantic representation», dans Groenendiik I., Ianssen T. & Stokhof M. (éds), *Formal methods in the study of language*, Mathematical Centre Tracts 135, Mathematisch Centrum, Amsterdam, 277-322. Egalement dans : Groenendiik I., Ianssen T. & Stokhof M. (éds) (1984), *Truth, interpretation and information*, Dordrecht, Foris, 1-41.
- KLEIBER G. (1987), *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*, Berne, Peter Lang.
- KNOTT A. (1996), *A Data-Driven Methodology for Motivating a Set of Coherence Relations*, thèse de Ph.D., Université d'Edimbourg.
- KRIFKA M. (1992), «Thematic relations as links between nominal reference and temporal constitution», in Sag I. & Szabolcsi A. (éds), *Lexical Matters*, Stanford, CSLI Publications, 29-54.
- KRIFKA M. (1995), «Telicity in movement», in Amsili P. et al. (éds), *Proceedings of the International Workshop on Time, Space and Movement*, Toulouse, 63-75.
- LANDMAN F. (1989), «Groups», *Linguistics and Philosophy* 12, 559-605.

- LASCARIDES A. & ASHER N. (1991), «Discourse relations and defeasible knowledge», *Proceedings of the 29th Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics*, 55-62.
- LASCARIDES A. & ASHER N. (1993a), «Temporal interpretation, discourse relations and commonsense entailment», *Linguistics and Philosophy* 16, 437-493.
- LASCARIDES A. & ASHER N. (1993b), «A semantics and pragmatics for the pluperfect», *Proceedings of the 6th Conference of the European Chapter of the Association for Computational Linguistics*, 250-259.
- LASCARIDES A. & OBERLANDER I. (1993), «Temporal coherence and defeasible knowledge», *Theoretical Linguistics* 19/1, 1-37.
- LINK G. (1983), «The logical analysis of plurals and mass terms : a lattice-theoretical approach», dans Bäuerle R., Schwarze C. & von Stechow A. (éds), *Meaning, Use and Interpretation of language*, Berlin, Walter de Gruyter, 302-323.
- MAIRE-REPERT D. (1990), *Représentation des valeurs des temps français en vue d'un traitement informatique*, thèse de l'Université Paris IV.
- MOESCHLER I. (1994), «Anaphore et deixis temporelles : sémantique et pragmatique de la référence temporelle», dans Moeschler I., Reboul A., Luscher I.-M. & Jayez J., *Langage et pertinence*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 39-104.
- MOENS M. (1987), *Tense, Aspect and Temporal Reference*, Thèse de Ph.D., Université d'Edimbourg.
- MOENS M. & STEEDMAN M. (1988), «Temporal ontology and temporal reference», *Computational Linguistics* 14/2, 15-28.
- MOLENDIJK A. (1990), *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam, Rodopi.
- MOLENDIJK A. (1994), «Tense use and temporal orientation», dans Vet Co & Vetter C. (éds), *Tense and Aspect in Discourse*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- MULLER C. (1966), «Pour un étude diachronique de l'imparfait narratif», dans *Mélanges de grammaire française offerts à M. Maurice Grévisse*, Gembloux, Duculot, 253-269.
- NAUMANN R. & PIÑÓN C. J. (1997), «Decomposing the progressive», dans Dekker P., Stokhof M. & Venema Y. (éds), *Proceedings of the 11th Amsterdam Colloquium*, 241-246.
- PIÑÓN C. J. (1995), *An Ontology for Event Semantics*, thèse de Ph.D., Université de Stanford.
- PIÑÓN C. J. (1997), «Achievements in an event semantics», dans Lawson A. (éd.), *Proceedings of the 7th Conference on Semantics and Linguistic Theory*, 276-292.
- RENAUD F. (1996), *Sémantique du temps et lambda-calcul*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ROULET E. et al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- DE SAUSSURE L. (1997), «Passé simple et encapsulation d'événements», *Cahiers de Linguistique Française* 19, 323-344.
- SMITH C. (1991), *The Parameter of Aspect*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.
- STHIOUL B. (1995), *Imparfait et focalisations*, Mémoire de DES, Université de Genève.
- DE SWART H. (1991), *Adverbs of Quantification: A Generalized Quantifier Approach*, dissertation de doctorat, Université de Groningue.
- DE SWART H. (1997), «Aspect shift and coercion», à paraître dans *Natural Language and Linguistic Theory*.

- TASMOWSKI-DE RYCK L. (1985), «L'imparfait avec et sans rupture», *Langue Française* 67, 59-77.
- VANDELOISE C. (1987), «La préposition à et le principe d'anticipation», *Langue Française* 76, 77-111.
- VENDLER Z. (1967), *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.
- VERKUYL H. (1993), *A theory of Aspectuality : The Interaction between Temporal and Atemporal Structures*, Cambridge, Cambridge University Press.
- VET C. (1980), *Temps, aspects et adverbess de temps en français contemporain*, Genève, Droz.
- VETTERS C. (1996), *Temps, aspect et narration*, Amsterdam, Rodopi.
- WILMET M. (1996), «L'imparfait : le temps des anaphores ?», in De Mulder W., Tasmowski-De Ryck L. & Vetters C. (éds), *Anaphores temporelles et (in-)cohérence*, Amsterdam, Rodopi, 199-215.